

13/2023 – 23 janvier 2023

Troisième trimestre 2022

Déficit public désaisonnalisé à 3,3% dans la zone euro et dans l'UE à 3,2% du PIB

Dans la zone euro et dans l'UE, le déficit augmente par rapport au deuxième trimestre 2022

Au troisième trimestre 2022, le ratio du déficit des administrations publiques par rapport au PIB, corrigé des variations saisonnières, s'est établi à 3,3% dans la **zone euro** et à 3,2% dans l'**UE**. Des hausses considérables du déficit par rapport au deuxième trimestre 2022 ont été observées dans la **zone euro** et dans l'**UE**. Le ratio du déficit au PIB a augmenté principalement en raison d'une augmentation considérable des dépenses totales. Les recettes et dépenses totales ont continué à être influencées par les politiques publiques en réponse à la pandémie de Covid-19, mais dans une moindre mesure que lors des trimestres précédents. Les mesures visant à atténuer l'impact de la hausse des prix de l'énergie ont commencé à avoir un plus fort impact sur le solde des finances publiques au troisième trimestre 2022 et la plupart des États membres ont continué à enregistrer un déficit public.

Ces données sont publiées par Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne.

Recettes, dépenses et excédent/déficit publics dans la zone euro et dans l'UE, corrigés des variations saisonnières*

(% du PIB)	2020T3	2020T4	2021T1	2021T2	2021T3	2021T4	2022T1P	2022T2P	2022T3P
Zone euro 19									
Excédent (+) / déficit public (-)	-6,5	-7,4	-6,8	-6,6	-4,1	-3,2	-2,3	-2,0	-3,3
Recettes totales	45,8	46,2	47,1	46,7	47,0	48,2	47,3	47,5	47,2
Dépenses totales	52,3	53,6	53,9	53,3	51,1	51,4	49,6	49,5	50,5
Zone euro 20									
Excédent (+) / déficit public (-)	-6,5	-7,4	-6,8	-6,5	-4,1	-3,2	-2,3	-2,0	-3,3
Recettes totales	45,8	46,2	47,1	46,7	47,0	48,2	47,3	47,5	47,2
Dépenses totales	52,3	53,5	53,9	53,3	51,1	51,4	49,6	49,5	50,5
UE									
Excédent (+) / déficit public (-)	-6,1	-6,9	-6,2	-5,9	-3,6	-3,1	-2,1	-1,8	-3,2
Recettes totales	45,7	45,9	46,8	46,5	46,7	47,6	46,6	46,8	46,4
Dépenses totales	51,8	52,8	53,0	52,3	50,3	50,6	48,7	48,6	49,6

* Corrigées des variations saisonnières et des effets du jour calendaire p données provisoires Données résultant d'une combinaison d'estimations nationales et d'Eurostat

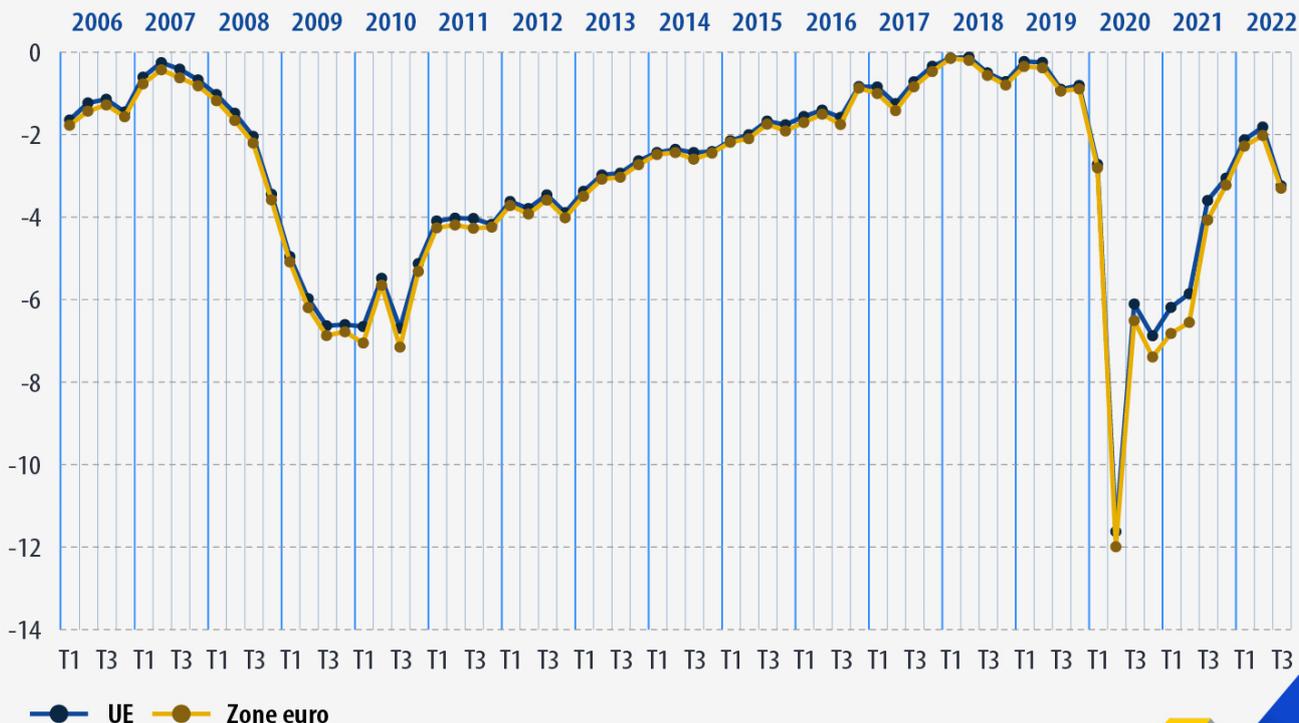
Recettes et dépenses publiques de la zone euro et de l'UE, corrigée des variations saisonnières

Au troisième trimestre 2022, les recettes totales des administrations publiques de la **zone euro** s'élevaient à 47,2% du PIB, une baisse par rapport à 47,5% au deuxième trimestre 2022. Les recettes totales corrigées des variations saisonnières de la **zone euro** ont augmenté d'environ 15 milliards d'euros par rapport au deuxième trimestre 2022. Les dépenses totales des administrations publiques dans la **zone euro** se sont quant à elles établies à 50,5% du PIB, une hausse importante par rapport au ratio du trimestre précédent de 49,5%. Les dépenses publiques totales corrigées des variations saisonnières ont augmenté d'environ 58 milliards d'euros par rapport au deuxième trimestre 2022.

Dans l'**UE**, les recettes publiques totales représentaient 46,4% du PIB au troisième trimestre 2022, une baisse par rapport à 46,8% au deuxième trimestre 2022. Les recettes totales corrigées des variations saisonnières dans l'**UE** ont augmenté d'environ 11 milliards d'euros par rapport au deuxième trimestre 2022. Les dépenses totales des administrations publiques dans l'**UE** se sont quant à elles établies à 49,6% du PIB, une hausse importante par rapport au ratio du trimestre précédent de 48,6%. Les dépenses publiques totales corrigées des variations saisonnières ont augmenté d'environ 67 milliards d'euros par rapport au deuxième trimestre 2022.

Excédent/déficit public

Corrigé des variations saisonnières et des effets de calendrier en % du PIB



eurostat

Informations géographiques

Jusqu'au 31 décembre 2022, la **zone euro** (ZE19) comprenait la Belgique, l'Allemagne, l'Estonie, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, l'Italie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, l'Autriche, le Portugal, la Slovaquie, la Slovaquie et la Finlande. À compter du 1er janvier 2023, la **zone euro** (ZE20) inclut également la Croatie.

L'**Union européenne** (UE27) comprend la Belgique, la Bulgarie, la Tchéquie, le Danemark, l'Allemagne, l'Estonie, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, la Croatie, l'Italie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, la Hongrie, Malte, les Pays-Bas, l'Autriche, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovaquie, la Finlande et la Suède

Les séries de données agrégées commentées dans ce communiqué de presse se réfèrent à la composition officielle de la zone euro au cours du trimestre le plus récent pour lequel les données sont disponibles. Ainsi, dans les communiqués de presse comportant des données jusqu'au quatrième trimestre 2022, les commentaires portent sur les séries **ZE19**, tandis que dans les communiqués incluant des données à compter du premier trimestre 2023, les commentaires porteront sur les séries **ZE20**.

Méthodes et définitions

Les données pour les agrégats zone euro et UE sont corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier par Eurostat en utilisant une approche indirecte (par pays) pour les recettes et dépenses publiques totales. Tant les recettes que les dépenses présentent une tendance saisonnière marquée. L'excédent (+) / déficit (-) provient indirectement des transactions mentionnées ci-dessus. Pour les données relatives au PIB, le PIB corrigé des variations saisonnières et des effets de calendrier est utilisé. Sur une base volontaire, la plupart des pays fournissent également et autorisent Eurostat à publier leurs propres estimations des données corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier en matière de recettes et dépenses publiques totales.

Des métadonnées détaillées sur l'ajustement saisonnier sont disponibles dans [Statistics Explained](#).

Les comptes trimestriels non-financiers des administrations publiques utilisent des concepts qui sont conformes à la méthodologie fixée dans le Système européen des Comptes (SEC 2010) tout comme le concept de déficit/excédent public utilisé dans le cadre de la procédure concernant les déficits excessifs (PDE). Les données annuelles relatives aux PDE, prochaine publication en avril 2023, sont l'objet d'une vérification approfondie de la part d'Eurostat.

Les données trimestrielles sur le PIB transmises par les États membres de l'UE sont les plus récentes. Les données trimestrielles non corrigées des variations saisonnières relatives à l'excédent/déficit public sont cohérentes avec les données annuelles, à l'exception des différences dues aux mises à jour des données, des différences peuvent toutefois être observées entre la somme des données trimestrielles non corrigées des variations saisonnières et les données annuelles en raison d'effets de taux de change. Pour des raisons techniques, il peut aussi y avoir des différences entre la somme des données trimestrielles corrigées des variations saisonnières et les données annuelles du PIB. De même, des différences peuvent avoir lieu entre les données trimestrielles et annuelles du PIB.

Les écarts entre l'excédent (+) / déficit (-) et le résultat de la différence entre recettes totales et dépenses totales sont dues aux arrondis, de même que les différences entre les données en pourcentage du PIB et les variations des données en points de pourcentage du PIB.

À partir du premier trimestre 2020, les États membres ont introduit des mesures de confinement contre la Covid-19. Au deuxième et troisième trimestres 2022, outre les mesures visant à atténuer l'impact économique et social de la pandémie de COVID-19, dont l'impact a été considérablement plus faible qu'au cours des trimestres précédents, plusieurs États membres ont pris des mesures pour atténuer l'impact de la hausse des prix de l'énergie. Des [métadonnées](#) explicatives par pays sont publiées.

Une plus grande harmonisation est attendue en ce qui concerne les pratiques d'enregistrement des mesures de dépenses introduites en réponse à la pandémie de COVID-19, pour les régularisations trimestrielles d'impôts différés ainsi que pour les mesures visant à atténuer l'impact de la hausse des prix de l'énergie. Les révisions au cours des prochains trimestres devraient donc être plus importantes que d'habitude. Les données des trois premiers trimestres de 2022 sont provisoires.

Plus d'informations

Article « [Statistics Explained](#) » d'Eurostat sur les comptes trimestriels des administrations publiques

[Base de données](#) d'Eurostat sur les comptes trimestriels non-financiers des administrations publiques

Des données supplémentaires sont disponibles dans la « [Présentation des statistiques intégrées des finances publiques](#) »

SEC 2010: [Règlement \(UE\) 549/2013 relatif au système européen des comptes nationaux et régionaux dans l'Union européenne](#)

Dernier [communiqué de presse](#) sur la dette et le déficit publics

Eurostat, [Dashboard Euro-Indicateurs](#)

[Calendrier de diffusion](#) des €-indicateurs d'Eurostat

[Code de bonnes pratiques](#) de la Statistique Européenne

Service de presse d'Eurostat

Veronika LANG

Tél: +352-4301-33 408

eurostat-pressoffice@ec.europa.eu

Plus d'informations sur les données

Laura WAHRIG

Lukas RUCKA

Floris JANSEN

Kurt WASS

Edoardo PIZZOLI

Mateusz MILEWSKI

Tél: +352 4301 37 687

estat-stpfs-data@ec.europa.eu

 **Demands média:** eurostat-mediasupport@ec.europa.eu / Tél: +352-4301-33 408

 [@EU_Eurostat](#)  [@EurostatStatistics](#)  [@EU_Eurostat](#)  [@Eurostat](#)  ec.europa.eu/eurostat

Excédent (+) / déficit (-) des administrations publiques, corrigé par les variations saisonnières*

	en % du PIB									Variation par rapport au trimestre précédent, en points de pourcentage du PIB							
	2020T3	2020T4	2021T1	2021T2	2021T3	2021T4	2022T1 ^p	2022T2 ^p	2022T3 ^p	2020T4	2021T1	2021T2	2021T3	2021T4	2022T1 ^p	2022T2 ^p	2022T3 ^p
Zone euro 19	-6,5	-7,4	-6,8	-6,6	-4,1	-3,2	-2,3	-2,0	-3,3	-0,9	0,6	0,3	2,5	0,8	0,9	0,3	-1,3
Zone euro 20	-6,5	-7,4	-6,8	-6,5	-4,1	-3,2	-2,3	-2,0	-3,3	-0,9	0,6	0,3	2,5	0,8	0,9	0,3	-1,3
UE	-6,1	-6,9	-6,2	-5,9	-3,6	-3,1	-2,1	-1,8	-3,2	-0,8	0,7	0,3	2,3	0,5	0,9	0,3	-1,4
Belgique	-6,1	-8,7	-5,3	-7,3	-6,8	-3,0	-1,9	-4,9	-5,1	-2,6	3,3	-1,9	0,5	3,8	1,1	-3,0	-0,1
Bulgarie	-2,9	-6,6	-2,7	-2,0	-1,4	-7,9	-4,4	-3,5	-4,3	-3,7	3,9	0,7	0,6	-6,5	3,4	0,9	-0,8
Tchéquie	-5,3	-6,9	-7,4	-4,5	-4,4	-4,2	-3,5	-3,0	-4,4	-1,6	-0,5	2,9	0,2	0,2	0,7	0,5	-1,4
Danemark	0,8	0,9	3,9	4,3	4,7	1,9	1,4	1,3	0,9	0,1	3,0	0,4	0,4	-2,8	-0,5	-0,2	-0,4
Allemagne	-5,9	-4,2	-4,6	-5,5	-3,2	-1,8	-0,9	-1,1	-3,8	1,7	-0,3	-0,9	2,3	1,4	1,0	-0,2	-2,7
Estonie	-3,7	-5,8	-3,8	-3,7	-2,2	-0,3	-1,3	1,4	-0,5	-2,1	2,0	0,1	1,5	1,9	-1,0	2,7	-1,9
Irlande	-5,2	-5,6	-4,4	-1,8	-1,1	0,2	1,6	-0,3	3,1	-0,4	1,2	2,6	0,6	1,3	1,4	-1,9	3,4
Grèce	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Espagne	-8,5	-7,9	-9,1	-7,9	-7,2	-3,7	-3,8	-3,7	-4,2	0,6	-1,1	1,2	0,7	3,5	-0,1	0,1	-0,5
France	-5,7	-10,4	-9,0	-8,1	-4,6	-4,6	-4,0	-3,2	-4,7	-4,7	1,4	0,9	3,5	-0,1	0,6	0,8	-1,5
Croatie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Italie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Chypre	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Lettonie	-8,7	-2,8	-10,1	-9,2	-3,1	-6,1	-2,2	-3,2	-2,2	6,0	-7,4	0,9	6,1	-2,9	3,8	-1,0	1,0
Lituanie	-7,5	-7,9	-4,1	-1,5	0,0	1,2	1,0	1,9	1,0	-0,3	3,7	2,6	1,5	1,2	-0,2	0,9	-0,9
Luxembourg	-1,1	-3,2	1,3	1,1	1,4	1,4	1,4	0,9	-0,3	-2,1	4,6	-0,2	0,2	0,0	0,0	-0,5	-1,1
Hongrie	-5,1	-11,4	-9,2	-6,1	-5,8	-7,6	-5,4	-3,4	-6,1	-6,3	2,2	3,1	0,3	-1,8	2,1	2,0	-2,7
Malte	-8,2	-8,4	-6,2	-6,9	-9,1	-7,9	-6,2	-3,7	-4,1	-0,2	2,1	-0,7	-2,2	1,3	1,7	2,5	-0,4
Pays-Bas	-3,1	-4,4	-4,6	-3,6	-2,0	-0,3	0,0	2,1	0,4	-1,3	-0,1	0,9	1,6	1,6	0,4	2,1	-1,7
Autriche	-7,2	-11,0	-12,1	-7,4	-2,4	-2,5	-1,7	0,6	-3,6	-3,8	-1,1	4,6	5,0	0,0	0,7	2,3	-4,1
Pologne	-4,3	-3,0	-2,7	-1,4	-0,6	-2,9	-1,2	-0,7	-4,4	1,3	0,2	1,3	0,8	-2,3	1,7	0,4	-3,7
Portugal	-8,8	-5,2	-4,6	-4,5	-1,5	-1,3	1,0	3,0	1,3	3,6	0,7	0,1	3,0	0,2	2,3	2,0	-1,7
Roumanie	-8,9	-9,7	-7,8	-7,6	-5,6	-7,3	-5,6	-3,1	-6,3	-0,9	1,9	0,2	2,0	-1,7	1,7	2,5	-3,2
Slovénie	-5,9	-8,3	-6,2	-4,8	-4,9	-2,7	-2,4	-2,6	-2,8	-2,4	2,1	1,4	-0,1	2,1	0,4	-0,2	-0,2
Slovaquie	-5,3	-5,5	-6,1	-7,3	-3,2	-5,1	-3,2	-3,3	-3,2	-0,1	-0,6	-1,2	4,1	-1,9	1,8	-0,1	0,2
Finlande	-6,2	-6,4	-4,8	-3,0	-2,3	-1,0	-2,2	-0,9	-0,4	-0,2	1,6	1,8	0,6	1,3	-1,2	1,3	0,5
Suède	-2,0	-2,4	-0,5	-1,2	0,7	0,9	0,5	1,7	0,3	-0,4	1,9	-0,7	1,9	0,1	-0,4	1,2	-1,4
Islande**	-9,2	-10,4	-7,6	-7,4	-8,4	-7,8	-4,8	-5,3	-5,6	-1,2	2,7	0,2	-0,9	0,6	3,0	-0,5	-0,3
Suisse	-3,6	-2,8	-2,0	-0,7	0,0	0,4	0,2	-0,6	1,0	0,7	0,9	1,2	0,8	0,4	-0,2	-0,8	1,6

* Corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier. Données pour l'UE et pour la zone euro résultant d'une combinaison d'estimations nationales et d'Eurostat.

** PIB désaisonnalisé utilisé comme dénominateur

: Données confidentielles ou estimées par Eurostat

p données provisoires

Données sources: [gov_10g_ggnfa](#)

Excédent (+) / déficit (-) des administrations publiques, données non ajustées (c.à.d. ni désaisonnalisées ni corrigées des effets de calendrier)

	En % du PIB									Variation par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente en points de pourcentage du PIB				
	2020T3	2020T4	2021T1	2021T2	2021T3	2021T4	2022T1 ^p	2022T2 ^p	2022T3 ^p	2021T3	2021T4	2022T1 ^p	2022T2 ^p	2022T3 ^p
Zone euro 19	-6,2	-6,4	-8,3	-6,3	-3,7	-2,5	-3,5	-1,7	-2,9	2,5	3,9	4,9	4,6	0,7
Zone euro 20	-6,2	-6,4	-8,3	-6,3	-3,7	-2,5	-3,4	-1,7	-2,9	2,5	3,9	4,9	4,7	0,8
UE	-5,6	-6,4	-7,5	-5,4	-3,1	-2,8	-3,2	-1,3	-2,7	2,5	3,6	4,3	4,2	0,4
Belgique	-8,9	-4,8	-10,9	-3,4	-9,3	0,5	-7,5	-0,2	-7,9	-0,4	5,2	3,4	3,1	1,4
Bulgarie	2,3	-15,0	-1,4	0,6	3,3	-16,1	-3,5	-1,1	1,2	1,1	-1,1	-2,1	-1,6	-2,1
Tchéquie	-2,9	-9,0	-9,5	-2,6	-2,7	-6,0	-4,9	-0,5	-3,4	0,2	3,0	4,5	2,1	-0,7
Danemark	0,9	0,3	3,9	4,7	4,4	1,7	0,7	1,9	1,0	3,5	1,4	-3,2	-2,7	-3,4
Allemagne	-5,8	-5,5	-4,5	-4,2	-3,2	-3,1	-0,9	0,2	-3,7	2,7	2,3	3,6	4,3	-0,5
Estonie	-1,9	-6,0	-6,3	-2,8	-0,7	-0,7	-3,3	2,0	0,7	1,2	5,2	3,0	4,9	1,4
Irlande	-6,5	-1,8	-6,2	-2,3	-2,3	3,8	-0,2	-0,8	2,0	4,2	5,7	6,0	1,5	4,3
Grèce	-4,8	-14,3	-18,2	-7,9	-0,8	-5,2	-7,2	3,1	0,2	4,0	9,1	11,1	10,9	1,0
Espagne	-1,8	-11,9	-7,5	-11,6	0,2	-8,4	-1,7	-7,7	2,6	2,0	3,5	5,8	3,9	2,4
France	-6,8	-4,8	-13,0	-8,9	-5,4	0,6	-6,8	-4,0	-5,7	1,4	5,4	6,2	4,9	-0,2
Croatie	-3,2	-7,4	-4,2	-4,6	3,1	-5,5	-0,2	1,8	6,7	6,2	1,9	4,0	6,4	3,7
Italie	-9,8	-5,7	-12,6	-7,6	-6,2	-3,3	-9,0	-3,0	-4,7	3,7	2,4	3,6	4,6	1,5
Chypre	-0,5	-11,8	-2,5	-10,8	5,1	0,7	4,3	-4,7	9,4	5,6	12,5	6,8	6,1	4,3
Lettonie	-5,8	-9,1	-9,3	-5,1	-0,5	-13,2	-1,4	0,7	0,4	5,3	-4,1	7,9	5,8	1,0
Lituanie	-6,1	-13,8	-3,9	1,6	0,6	-2,7	0,7	4,8	0,6	6,7	11,1	4,7	3,2	0,0
Luxembourg	-1,5	-5,8	2,6	2,7	-0,2	-1,5	2,4	2,9	-1,0	1,3	4,4	-0,2	0,2	-0,8
Hongrie	-3,9	-15,1	-7,5	-4,8	-4,8	-11,1	-3,8	-2,3	-5,3	-0,9	4,1	3,8	2,5	-0,5
Malte	-6,2	-7,4	-10,2	-5,8	-7,5	-6,8	-9,9	-2,7	-2,9	-1,4	0,6	0,3	3,1	4,6
Pays-Bas	-4,6	-5,0	-1,1	-4,7	-3,6	-0,9	3,1	1,4	-1,5	1,0	4,1	4,3	6,2	2,1
Autriche	-5,3	-12,9	-13,6	-6,4	-0,5	-4,2	-3,1	1,6	-2,1	4,7	8,7	10,5	7,9	-1,5
Pologne	-3,2	-6,4	-1,0	-0,9	0,5	-5,4	0,1	-0,8	-3,1	3,7	1,1	1,1	0,1	-3,6
Portugal	-4,1	-8,1	-5,8	-5,6	3,5	-4,1	-0,4	1,8	6,8	7,6	4,0	5,4	7,3	3,4
Roumanie	-6,6	-11,2	-9,3	-6,4	-3,6	-9,3	-7,0	-1,4	-4,4	2,9	1,9	2,4	5,0	-0,7
Slovénie	-2,2	-9,5	-7,6	-6,2	-1,7	-3,7	-2,9	-3,9	-0,4	0,5	5,8	4,7	2,2	1,4
Slovaquie	-3,7	-8,9	-5,3	-6,3	-1,4	-8,9	-2,4	-2,4	-1,4	2,3	0,0	2,9	3,9	0,1
Finlande	-7,9	-7,2	-5,1	0,0	-5,3	-0,9	-2,3	1,8	-4,1	2,7	6,3	2,9	1,8	1,2
Suède	-1,8	-4,7	-1,4	2,0	0,6	-1,5	-0,3	5,2	0,0	2,4	3,2	1,0	3,3	-0,6
Islande	-7,5	-9,1	-7,7	-10,2	-6,7	-7,3	-2,6	-7,0	-5,3	0,8	1,8	5,1	3,1	1,4
Norvège	-3,7	-6,5	6,1	5,7	9,8	16,3	22,7	25,7	30,4	13,6	22,8	16,6	19,9	20,6
Suisse	-3,6	-2,8	-2,0	-0,7	0,0	0,4	0,2	-0,6	1,0	3,6	3,2	2,2	0,1	0,9

^p Données provisoires

Données sources: gov_10g_ggnfa